

POLITIQUE DE SÉCURITÉ



Le Groupe Iltom considère la Sécurité comme une priorité pour l'entreprise et lui dédie donc l'attention nécessaire afin de protéger, non seulement ses propres employés, mais également les collaborateurs extérieurs et tous les autres interlocuteurs qui interagissent avec les entreprises du Groupe.

Pour ce faire, et afin de satisfaire à la Réglementation en vigueur en matière de protection de la santé et sécurité, les Instances Dirigeantes s'engagent à :

- Mettre en place une organisation adaptée au type et à la gravité de ses propres risques ;
- Agir en vue d'une amélioration continue, si possible, en éliminant préalablement les dangers ou en les réduisant à des niveaux acceptables ;
- Maintenir, dans le temps, l'organisation susmentionnée et documenter constamment sa mise en place pour les parties prenantes ;
- Divulguer ce choix à travers une information et une formation appropriée, afin que tous les participants soient conscients de leurs engagements à ce sujet.

Le Groupe Iltom s'engage à fournir toutes les ressources nécessaires afin que ces objectifs soient atteints.

Cette politique est communiquée et à la disposition de l'ensemble du Personnel et est mise à la disposition de toutes les parties prenantes sur le site internet de l'entreprise.

Romanengo, le 19/02/2020

La DIRECTION du Groupe ILTOM